



Prix du patrimoine sportif du Nouveau-Brunswick

“Place aux héros”

Un prix sera attribué par Fête régionale du patrimoine.

Le comité organisateur de la Fête régionale du patrimoine coordonnera l'attribution de ce prix.

- Le prix peut être attribué pour un projet individuel ou collectif.
- L'élève peut recevoir ce prix une seule fois pendant sa participation aux Fêtes du patrimoine.
- Le lauréat de ce prix peut être également choisi comme délégué pour la Fête provinciale du patrimoine, mais ne peut pas recevoir un autre prix ou une médaille à l'occasion de la Fête régionale.

Critères d'attribution du prix :

- Le projet doit porter sur le patrimoine sportif et montrer un lien avec l'histoire du sport au Nouveau-Brunswick vu les héros célébrés par le Temple de la renommée sportive du Nouveau-Brunswick.
- L'élève fait preuve d'un grand enthousiasme pour la découverte du patrimoine sportif.
- L'élève a montré de la détermination et du dévouement dans ses recherches à cet égard.
- L'élève a utilisé de façon créative des photos de famille, des articles de journaux, des interviews enregistrés, d'autres médias et les ressources du Temple de la renommée sportive du Nouveau-Brunswick.
- Le projet est fondé sur des recherches fiables et présente les dates et faits historiques importants pour aider à la compréhension du sujet.
- Le projet reflète une certaine originalité et inclut des citations.

Le lauréat de ce prix recevra :

- Une plaque commémorative ;
- Un cadeau du Temple de la renommée sportive du Nouveau-Brunswick.

L'école du lauréat recevra un trophée commémoratif (prêté pour une période d'un an).